Inscription Obligatoire
avant le 14 février 2016

Inscription en ligne :
www.polytech-montpellier.fr/STE

Tarifs une journée

Tout public (Repas inclus) ..... 80 €

Anciens diplômés (Repas inclus) ..... 60 €

Parrainage par un ancien STE
(Repas inclus)..... 60 €

Promotions anniversaires :
1976, 1986, 1996 et 2006
(Repas inclus) .....30 €

Etudiants et universitaires ..... Gratuit*

Journée supplémentaire ..... 30 €*

** Supplément repas : 25 €*

Sponsorisés par:

STE

Plan d'accès

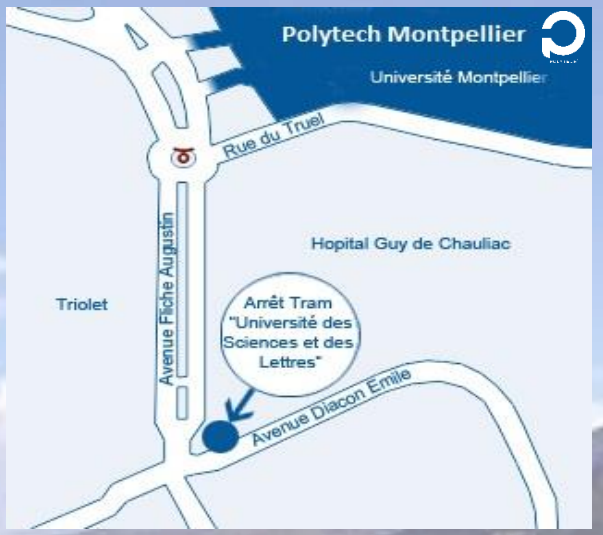

Ecole polytechnique universitaire de Montpellier
Université de Montpellier – Campus Triolet

Accessible aux personnes à mobilité réduite

CONTACT

seminaires.eau@polytech.univ-montp2.fr

Secretariat STE: 04 67 14 35 37

www.polytech-montpellier.fr/STE

15ème SÉMINAIRE EAU

STE

POLYTECH MONTPELLIER

Amphithéâtre Serge Peytavin
Campus Triolet
UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

De 9h à 17h

Lundi 15 février 2016

Assainissement individuel des eaux usées

Mardi 16 février 2016

DCE : le bon état écologique en 2015, les objectifs sont-ils atteints ?

Mercredi 17 février 2016

Gestion du ruissellement pluvial dans l'aménagement urbain

POLYTECH MONTPELLIER

Lundi 15 février 2016

Assainissement individuel des eaux usées

Les eaux usées de nos habitations nécessitent d'être évacuées puis restituées dans le milieu naturel tout en préservant la santé publique et l'environnement. Mais saviez-vous que 16 % de la population française, située principalement en zone rurale, n'est pas raccordée au réseau public ? Une solution technique et économique existe : l'assainissement non collectif (ANC).

Les installations d'ANC sont multiples et sont soumises à une réglementation stricte. Les communes contrôlent et s'assurent de la réalisation des travaux de rénovation de ces installations par la mise en place d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

Ce séminaire permettra de réunir des membres du SPANC, des acteurs industriels et académiques afin d'éclaircir les problématiques législatives et techniques concernant l'ANC pour les particuliers.

Mardi 16 février 2016

DCE : le bon état écologique en 2015, les objectifs sont-ils atteints ?

La Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE), adoptée en 2000 par le Conseil et le Parlement Européen, avait pour objectif d'atteindre le bon état écologique de toutes les masses d'eau en 2015.

L'année 2015 arrivant à son terme, est-ce que ces objectifs ont été atteints ? Est ce que les masses d'eaux en France et particulièrement en Languedoc-Roussillon sont considérées en bon état écologique ou en phase de le devenir ? Comment ont évolué les indicateurs et les outils de gestion? Quelles ont été les mesures de restauration efficaces ? Quelles sont les nouvelles échéances en termes d'atteinte du bon état écologique?

STE
Sciences et technologies de l'eau

Mercredi 17 février 2016

Gestion du ruissellement pluvial dans l'aménagement urbain

Face aux dégâts matériels et humains causés par les récentes inondations, les communes mettent un point d'honneur à intégrer la gestion du ruissellement urbain dans leurs projets d'aménagements.

Alors que l'assainissement pluvial a longtemps consisté à évacuer les eaux le plus rapidement possible de la ville, les techniques actuelles visent à retarder l'écoulement. Cette nouvelle approche impose la mise en place de mesures compensatoires à l'imperméabilisation des sols, intégrées dans la réglementation.

Par ailleurs, la nécessité d'optimiser l'espace et les dépenses dans les régions à forte densité rendent indispensables l'intégration de ces aménagements au tissu urbain. Quelle est la réglementation actuelle en matière de gestion de ruissellement pluvial ? Quelles sont les techniques de remédiation préconisées aujourd'hui ? Comment intégrer aux mieux ces techniques dans le tissu urbain ?